



Délégation régionale
Pays de la Loire

www.paysdelaloire.cnfpt.fr



www.cdg72.fr

FORMATION DES ACO (PRISE DE FONCTION)

RESPONSABLE DU STAGE	Franck PETITEAU	DURÉE	3 JOURS	Code SXAO2
-----------------------------	-----------------	--------------	---------	-------------------

COÛT	50 euros par agent par jour
-------------	------------------------------------

PUBLIC	Tout agent proposé par sa collectivité pour assumer les fonctions d'ACO
---------------	---

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">➤ Permettre la prise de fonction d'ACO➤ Définir les situations de travail, le rôle de l'ACO➤ Elaborer un lexique commun
------------------	---

CONTENU	<ul style="list-style-type: none">➤ Le positionnement de l'ACO, ses relations avec les acteurs➤ le décret de 1985 modifié➤ Les actions et les principes de prévention➤ L'analyse des situations de travail➤ Les accidents et maladies professionnelles
----------------	--

Pré-requis : Aucun

Cette formation est suivie d'un complément de 2 jours l'année suivante et d'une journée pour les années suivantes